

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2016

DELIBERATION N°2016-21

OBJET : Prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation thermique du site Jean-Luthier.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER par 15 voix pour et 2 abstentions le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation thermique du site Jean-Luthier.

Fait à Tours, le 4 avril 2016

Le Président,



Loïc VAILLANT